

Rapport de la Commission des finances concernant

PREAVIS MUNICIPAL No 7-3/23

Chavornay, le 3 juin 2023

Quartier de la Cité, création d'une UAPE de 36 places

Demande de crédit CHF 118'000

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de Mme Hacina Minder, de MM. Alexandre Bovay, Edwin Egger, Bertil Maire, Dominique Reymond et Paolo Troilo, présidée par M. Roger Métroz, rapporteur, a reçu le mercredi 24 mai, en ouverture de la commission sur les comptes 2022, le préavis ci-dessus à traiter.

Préambule

Ce crédit ne figure pas au plan d'investissement 2021 – 2026 présenté dans la dernière analyse et planification financière mais sera entièrement neutralisé par les subventions d'aide à la pierre octroyées par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants soit 3'300.- par place.

Remarque

Comme nous l'avons compris il ne s'agit pas d'un crédit habituel, mais d'une opération permettant d'obtenir ce crédit de la FAGE.

Conclusion

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir ce projet et à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chavornay

- ° vu le préavis de la Municipalité no 7-3/23,
- ° ouï le rapport de la Commission des finances,

° considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

° d'autoriser la Municipalité à procéder à la création d'une UAPE de 36 places sur le site de la Résidence au Fil du Talent SA et d'accorder à ce titre un crédit de CHF 118'000.- TTC.

° La dépense sera réglée par la trésorerie courante.

LA COMMISSION DES FINANCES

Président : Roger Métroz

Membres : Hacina Minder Alexandre Bovay

Edwin Egger Bertil Maire

Dominique Reymond Paolo Troilo